



AVIS D'ATTRIBUTION

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

OBJET DU MARCHÉ :

**COMPLEXE SPORTIF SAINT LAURENT
REPRISE DU PLANCHER HAUT
2015**

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : Procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics.

Avis d'Appel Public à la Concurrence, envoyé à la publication sur la plateforme e-bourgogne, sur le site internet de la ville et affiché à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire le 25/08/2015.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans la lettre de commande.

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

**Constructions du Val de Loire
16 rue Robert Nabéris
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE**

POUR UNE OFFRE D'UN MONTANT DE : 39 720.14 € HT

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 30/09/2015

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 12/10/2015

**Pour Le Maire,
L'Adjoint aux travaux
Charly BRUERE**